

Saint-Denis, le 6 mai 2010

Le recteur

À

Mesdames et messieurs les inspecteurs et
inspectrices de l'éducation nationale

Pour information

Mesdames et messieurs les enseignants du 1^{er} degré
public

Pour attribution

Mesdames et messieurs les directeurs et directrices
adjoints(es) de SEGPA

Mesdames et messieurs les principaux et principales
de collège

***Pour communication aux enseignants du 1^{er}
degré***

Monsieur le directeur de l'IUFM
S/c Monsieur le Président de l'Université

Division des personnels
de l'enseignement
primaire

Service de la
Gestion
collective

Dossier suivi par
Bureau du mouvement
Karine Hermette

Tel
02 62 48 13 59
0262 48 10 01

Fax
02 62 48 12 31

Mél
[mouvement1d@ac-
reunion.fr](mailto:mouvement1d@ac-reunion.fr)

Site internet
www.ac-reunion.fr

Adresse postale
24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex 9
Ile de La Réunion

CIRCULAIRE N° 22

OBJET : APPEL A CANDIDATURES AUX POSTES A PROFIL LISTES PAGE 4
RENTREE SCOLAIRE 2010.

P.J. : Annexe 1 : Imprimé de candidature
Annexe 2 : Avis de l'IEN sur la candidature

J'ai l'honneur de vous informer des modalités de candidature à certains postes à profil proposés au mouvement départemental pour la rentrée scolaire 2010.

La bonne marche des écoles et des établissements scolaires nécessite la prise en compte des caractéristiques spécifiques de certains postes qui doivent faire l'objet d'un recrutement particulier afin de satisfaire les besoins en personnels qualifiés. Par conséquent des entretiens sont organisés afin de rechercher la plus grande adéquation entre le profil du poste et les compétences détenues par les candidats. Au travers de cet entretien sont notamment vérifiées les motivations des enseignants et leur perception de la fonction compte tenu des caractéristiques et des contraintes du poste.

Seuls les enseignants ayant reçu un avis favorable de la commission d'entretien sont susceptibles d'être affectés sur ces postes. Ils sont départagés en fonction du barème explicité dans la circulaire relative au mouvement départemental. Toutefois, la prise en considération des caractéristiques spécifiques de certains postes et de situations professionnelles particulières peut conduire à traiter des affectations en dehors du barème.

Dans le cas où aucune candidature n'est portée ou ne reçoit un avis favorable pour un poste à profil, l'IEN en charge de la circonscription a compétence pour proposer au recteur un personnel qui fera fonction pour l'année scolaire.



I - Participation

2 / 13

- Peuvent faire acte de candidature les personnels cités ci-dessous :
 - personnels affectés à titre définitif ;
 - personnels en poste, affectés à titre provisoire en 2009-2010 ;
 - stagiaires en CAPA-SH – année scolaire 2009-2010 ;
 - personnels qui solliciteront leur réintégration à la rentrée scolaire 2010.

- Les enseignants qui postulent sur des postes à profil doivent :
 - compléter l'imprimé de candidature (annexe 1) qui devra être accompagné d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae et le transmettre au rectorat DPEP **au plus tard le 14 mai 2010.**

 - renseigner l'avis sur la candidature (annexe 2) et le transmettre à l'IEN d'origine **au plus tard le 14 mai 2010.**

II - Transmission et sélection des candidatures

Les candidats peuvent prendre contact avec les « pilotes » pour tout renseignement complémentaire et, éventuellement, convenir d'un entretien.

Les dossiers de candidature doivent tous être remis à l'inspectrice/teur de la circonscription d'origine qui formule un avis et fait suivre aux instances concernées selon les modalités suivantes :

CALENDRIER CONCERNANT LES CANDIDATURES NECESSITANT L'AVIS D'UNE COMMISSION D'ENTRETIEN

14 mai 2010	Date limite de réception au rectorat DPEP, des dossiers de candidature (annexe 1)
14 mai 2010	Date limite de réception dans les circonscriptions d'origine, des avis sur la candidature (annexe 2)
21 mai 2010	Date limite d'envoi par les IEN des avis sur la candidature (annexe 2) au rectorat
A partir du 31 mai 2010	Tenue des commissions d'entretien
2 juillet 2010	CAPD relative aux appels à candidature

Les convocations aux entretiens seront envoyées par courrier électronique dans la boîte aux lettres i-prof de chaque candidat.

III – Effets éventuels sur la rémunération

Il appartient aux candidats de se rapprocher de leur service gestionnaire (DPEP) pour toute information relative au régime indemnitaire éventuel attaché à l'exercice des fonctions demandées.



En raison des difficultés liées à l'organisation du service, les personnels occupant des postes à profil, ne peuvent bénéficier des dispositions relatives à l'exercice des fonctions à temps partiel.

La présente circulaire devra être portée à la connaissance de l'ensemble des enseignants du 1^{er} degré en fonction dans votre établissement, y compris ceux qui se trouvent en position d'absence régulière.

3 / 13

Vous voudrez bien conserver trace de cette communication par le moyen que vous estimerez le plus approprié.

Pour le recteur et par délégation,
L'Inspecteur d'Académie, adjoint au recteur

Signé

Bernard ZIER



Mouvement départemental des instituteurs et des professeurs des écoles

4 / 13

(Année scolaire 2010/2011)

LISTE DES POSTES A PROFIL

- S O M M A I R E -

Candidatures nécessitant un entretien devant une commission départementale :

- Poste de Conseiller Pédagogique auprès de l'ien chargé de l'adaptation scolaire (adaptation) rattaché à St Denis 4..... 5
- Poste de Conseiller Pédagogique Départemental « Sciences, Technologie et Education au Développement Durable » 6
- Poste de Coordonnateur en réseau ambition réussite et réseau de réussite scolaire 7
- Poste d'enseignant supplémentaire en Réseaux Ambition Réussite 8
- Poste d'enseignant à l'Unité Educative d'Activités de Jour de St Pierre 9
- Poste d'enseignant d'Unité Educative d'Activités de Jour de St Denis 10
- Poste d'enseignant à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de St Pierre 11
- Poste d'enseignant UPI en Lycée Professionnel Vue Belle 12
- Poste d'enseignant en CLIS TED (Troubles Envahissants du Développement) 13



POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L' IEN CHARGE DE L' ADAPTATION SCOLAIRE (ADAPTATION) RATTACHE A ST DENIS 4

5 / 13

PILOTE:

M. Jack CORRE, Inspecteur de l'Education Nationale adjoint à l'Inspecteur d'académie tél. : 02.62.48.14.54

PROFIL : Enseignant spécialisé titulaire d'un CAEAA ou d'un CAFIPEMF et titulaire d'un CAEI, d'un CAPSAIS ou d'un CAPA-SH option F (ou E)

MISSIONS :

Les missions sont académiques.

- Suivi de la politique académique de l'adaptation (rased, segpa, centres pénitentiaires, dispositifs et classes relais en lien avec la PJJ, MECS,...) ;
- Gestion et Animation des stages du PAF relevant de l'adaptation (à destination des enseignants exerçant dans un rased - options E et G et psychologue scolaire -, dans une segpa – option F -, dans un centre pénitentiaire – option F -, dans une maison à caractère social – option F-, ...) ;
- Participation aux travaux de l'équipe de circonscription ;
- Aides pédagogiques auprès des enseignants de la circonscription non spécialisés et nouvellement affectés ;
- Préparation et gestion administrative des stages en partenariat avec l'IUFM et le Rectorat ;
- Préparation du CAPA-SH option F / option E / option G + préparation du 2 CA SH option F : participation au recrutement des stagiaires ; interventions à l'IUFM (pédagogie pratique) ; direction de mémoire ; visites des stagiaires sur le terrain ; rédaction de comptes rendus de visites ; participation au jury d'examen ;
- Gestion administrative des examens CAPA SH options E / G / F et 2 CA SH option F ;
- Coopération auprès des circonscriptions ;
- Echanges avec les partenaires institutionnels ;
- Participation à la coopération régionale.

Les avis favorables à l'exercice des fonctions de conseiller pédagogique formulés par la commission, seront valables pendant 3 ans. S'ils n'ont pas obtenu de poste au mouvement 2010 les candidats bénéficiant d'un avis favorable pourront postuler de nouveau lors des opérations des mouvements 2011 et 2012.



POSTE DE CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL « SCIENCES, TECHNOLOGIE ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE »

6 / 13

PILOTE :

M. Jack CORRE, Inspecteur de l'Education Nationale adjoint à l'Inspecteur d'académie
Tél : 02.62.48.14.54

MISSION :

Mettre en œuvre une politique de l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'EDD à l'école primaire en collaboration avec l'IEN chargé de mission et les équipes de circonscription, en conformité avec les instructions officielles en vigueur.

Sous la direction de l'IEN chargé du suivi du dossier « Sciences et EDD » le conseiller pédagogique départemental devra :

- Coordonner les actions départementales du GAST 1^{er}° (Groupe Académique Sciences et Technologie) et celles des enseignants ressources ;
- Participer aux travaux des groupes de travail « GAST 1^{er}° » ;
- Diriger la conception et la diffusion des documents proposés par le GAST.
- Participer à la mise en œuvre de l'ASTEP à l'échelle du département ;
- Participer au suivi de « A l'Ecole de la Forêt » à l'échelle du département
- Assurer le suivi des actions entreprises avec les différents partenaires scientifiques ;
- Établir et alimenter un tableau de bord, suivi des actions conduites au niveau académique ;
- Participer aux actions de formation des enseignants en Sciences, Technologie et EDD (stages départementaux, liaison « école-collège », stages de circonscription, animations pédagogiques des circonscriptions) ;
- Aider à l'analyse des évaluations nationales en Sciences et participer à la conception et à la réalisation du plan de formation (au niveau départemental, dans les circonscriptions) ;
- Organiser, avec les maîtres ressources en sciences, la communication avec les circonscriptions et les écoles pour l'utilisation optimale des ressources départementales ;
- Gérer, avec l'équipe, les ressources du groupe et du centre départemental ;
- Représenter le cas échéant l'IEN.

La spécificité des tâches à accomplir exige que le candidat possède :

Un CAFIPEMF (option technologie et ressources éducatives) qui atteste des compétences pour la formation des maîtres (compétence en pédagogie de l'enseignement des sciences, de la technologie et du développement durable)

Une connaissance de la politique mise en œuvre (niveau national, niveau académique, niveau départemental) et des instructions officielles en cours ;

Des connaissances approfondies des notions scientifiques, technologiques et de développement durable abordées à l'école primaire ;

Des qualités d'organisation et de contact nécessaires pour travailler en équipe et avec des partenaires ;

Des connaissances scientifiques attestées, si possible, par un diplôme universitaire ; des compétences en informatique (bureautique, présentation et élaboration de documents papier ou multimédia, gestion du site sciences 1er degré Internet <http://sciencesecole.ac-reunion.fr> pour l'administrer et le faire évoluer ;

Seront appréciées également :

- La maîtrise de l'outil vidéo, la connaissance des spécificités locales et la capacité à animer une équipe,
- une expérience dans l'animation de projets pédagogiques scientifiques, technologiques et développement durable,
- une expérience dans la formation continue.



POSTE DE COORDONNATEUR EN RESEAU AMBITION REUSSITE ET RESEAU DE REUSSITE SCOLAIRE (EX. ZEP OU REP)

7 / 13

PILOTE :

Mme BOYER-ROCHE Marie-Claude, IA-IPR Établissements et vie scolaire (0262 48 14 24)

POSTES A POURVOIR :

- | | |
|---------|--|
| 1 poste | Réseau du Collège Célimène GAUDIEUX de la Saline les Bains rattaché à l'école élémentaire JEAN ALBANY |
| 1 poste | Réseau du Collège BOURBON de St Denis rattaché à l'école GABRIEL MACE |
| 1 poste | Réseau du Collège BASSIN BLEU de St Benoît rattaché à l'école Raphaël ELIE de Ste Anne |
| 1 poste | Collège Henri MATISSE de St Pierre rattaché à l'école élémentaire Edmond ALBIUS + 50 % réseau du collège Paul HERMANN rattaché à l'école élémentaire Jean JAURES à Saint-Pierre |
| 1 poste | Réseau du Collège Guy MOCQUET rattaché à l'école élémentaire Denise SALAI |
| 1 poste | 50 % Réseau du collège Leconte de Lisle rattaché à l'école élémentaire Paul ELUARD St-Louis + 50 % Réseau du collège du Gol rattaché à l'école élémentaire Raphaël BARQUISSEAU la Rivière. |

MISSIONS : Les fonctions sont exercées dans l'ensemble du réseau « Ambition réussite » collèges et écoles rattachées.

Le coordonnateur a pour mission de :

- Mettre en œuvre les orientations arrêtées par le comité exécutif,
- Aider les responsables du réseau (chef d'établissement et IEN) dans :
 - Le suivi et l'évaluation des contrats « Ambition réussite »,
 - L'établissement de la liaison fonctionnelle entre les cycles (1^{er} et 2nd degrés),
 - L'animation pédagogique du réseau,
 - L'accompagnement des équipes éducatives (1^{er} et 2nd degrés),
 - La circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire.
- Elaborer et diffuser des documents de travail,
- Organiser les réunions institutionnelles,
- Actualiser et suivre les liaisons les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations),
- Rédiger un rapport annuel d'activités.

PROFIL :

Le candidat devra disposer d'une grande maîtrise de lui-même, de qualités relationnelles avérées, du sens du travail en équipe, de capacités d'initiative, du goût de la recherche et de l'innovation, d'une grande disponibilité et de préférence d'une connaissance socio-géographique de la circonscription d'exercice.



POSTE D'ENSEIGNANT SUPPLEMENTAIRE EN RESEAUX AMBITION REUSSITE

8 / 13

PILOTE :

Mme **BOYER-ROCHE Marie-Claude**, IA-IPR Établissements et vie scolaire (0262 48 14 24)

POSTES A POURVOIR :

- 1 poste Collège PAUL HERMANN
- 1 poste Collège AUGUSTE LACAUSSE
- 1 poste Collège HENRI MATISSE

LA MISSION EST PEDAGOGIQUE

- Elle s'exerce au collège et dans les écoles du réseau « ambition réussite »
- Elle correspond à des interventions pédagogiques effectuées devant les élèves :
 - Animation de dispositifs spécifiques (travail en co-animation, école ouverte...)
 - Travail avec des groupes de besoins,
 - Mise en place et suivi des PPRE,
 - Accompagnement pédagogique des élèves en grande difficulté,
 - Aide au travail personnel des élèves.

Le service d'enseignement devant des classes constituées ne pourra pas être supérieur à un mi-temps.

- Elle comporte des fonctions d'animation pédagogique qui s'exercent à l'intérieur du réseau « Ambition réussite » :
 - Liaison entre le collège et les écoles du réseau,
 - Aide à l'animation des liaisons inter cycles,
 - Aide à la coordination pédagogique des différents dispositifs,
 - Accompagnement des jeunes professeurs,
 - Aides à la coordination pédagogique de l'évaluation et au suivi des élèves,

Elle peut comporter la coordination des activités des assistants pédagogiques et une aide à une intégration efficace du réseau dans son environnement social et culturel.

PROFIL :

Le candidat doit avoir une expérience de l'enseignement avec des publics hétérogènes et son parcours professionnel doit témoigner d'un investissement en faveur de la réussite des élèves. Le candidat doit posséder des aptitudes à :

- Concevoir et conduire des enseignements et des dispositifs adaptés à des publics différents, particulièrement ceux en difficulté, selon sa discipline,
- Evaluer son enseignement, ses pratiques et proposer des ajustements,
- S'inscrire dans une dynamique de projet et de travail collectif, en lien avec les autres enseignants, les parents d'élèves, les partenaires extérieurs ; avoir le goût pour le travail en équipe et de bonnes qualités relationnelles.

La détention d'un CAPA-SH serait appréciée pour les collèges P. Hermann, H. Matisse, A. Lacaussade.



POSTE D'ENSEIGNANT A L'UNITE EDUCATIVE D'ACTIVITES DE JOUR DE ST PIERRE

INTITULE DU POSTE :

Enseignant spécialisé du premier degré (option F)

9 / 13

PILOTE :

M. Maximin ASTOURNE – Inspecteur Education Nationale en charge de l'ASH

Situation du poste dans l'organigramme :

L'Enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion de Saint Pierre (974) et par délégation du Chef de service Educatif du STEMOI.

Localisation géographique :

Unité Educative d'Activités de Jour de Saint Pierre au 22 rue Luc Lorion à Saint Pierre , rattachée au STEMOI de Saint Pierre

Service :

Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion de Saint Pierre (974)

Contexte :

L'Unité Educative d'Activités de Jour est rattachée au STEMOI de Saint Pierre comprenant:

- 1 Professeur Technique,
- 4 Educateurs,
- 1 adjoint administratif

Nature du poste: prise en charge en alternance et par petits groupes, de 20 jeunes (garçons ou/et filles de 13 à 18 ans) sous mandats judiciaires.

Fonction exercée :

- Réconcilier les jeunes avec l'apprentissage scolaire
- Évaluer les acquis scolaires.
- Élaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel centré sur les apprentissages scolaires au regard du socle commun des connaissances et des compétences, visant la mise en œuvre d'un parcours d'insertion inscrit dans le projet de l'établissement conformément à la circulaire DPJJ du 25/02/2009
- Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels.

Temps de travail de l'agent :

Obligations réglementaires : 24 heures dont 21 face à élèves + 3 heures de concertation

Missions spécifiques :

L'Enseignant inscrit son intervention à partir du projet pédagogique de l'UEAJ, référencé par le cahier des charges des UEAJ.

Il s'agit pour chaque jeune proposé à l'UEAJ de favoriser et créer les conditions d'accès à leur parcours d'insertion (scolaire ou professionnel).

Il présente les bilans d'évaluation et de suivi pédagogique des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions hebdomadaires de l'UEAJ. .

Il est chargé, en lien avec les différents intervenants, de communiquer toutes informations relatives au comportement du jeune et participe aux décisions relatives à l'orientation de son parcours d'insertion (scolaire ou /et professionnelle).

Qualités requises

- Qualités d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitudes à travailler en équipe et sur projets.
- Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi.

Le poste conviendrait à un enseignant ayant pratiqué face à des publics en grande difficulté, sachant travailler sur un projet dans le cadre d'un travail d'équipe, et maîtrisant les techniques d'évaluation pédagogique.

La présente circulaire ainsi que les pièces jointes se trouvent sur le serveur académique : www.ac-reunion.fr => Les personnels | Personnels 1er degré | Public | Appel à candidature



POSTE D'ENSEIGNANT D'UNITE EDUCATIVE D'ACTIVITES DE JOUR DE ST DENIS

INTITULE DU POSTE :

Enseignant spécialisé du premier degré (option F)

10 / 13

PILOTE :

M. Maximin ASTOURNE – Inspecteur Education Nationale en charge de l'ASH

Situation du poste dans l'organigramme :

L'Enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur du Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion de Saint Denis (974) et par délégation du Chef de service Educatif du STEMOI.

Localisation géographique :

Unité Educative d'Activités de Jour de Sainte Clotilde, au 32 rue Pitel à Saint Denis, rattachée au STEMOI de Saint Denis

Service :

Service Territorial Educatif de Milieu Ouvert et d'Insertion de Saint Denis (974)

Contexte :

L'Unité Educative d'Activités de Jour est rattachée au STEMOI de Saint Denis, comprenant:

- 1 Professeur Technique (cuisine),
- 2 Adjoints Techniques (cuisine et bâtiment),
- 3 Educateurs,
- 1 adjoint administratif

Nature du poste: prise en charge en alternance et par petits groupes, de 24 jeunes (garçons ou/et filles) sous mandats judiciaires.

Fonction exercée :

- Réconcilier les jeunes avec l'apprentissage scolaire
- Évaluer les acquis scolaires.
- Élaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel centré sur les apprentissages scolaires au regard du socle commun des connaissances et des compétences, visant la mise en œuvre d'un parcours d'insertion inscrit dans le projet de l'établissement conformément à la circulaire DPJJ du 25/02/2009
- Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels.

Temps de travail de l'agent :

Obligations réglementaires : 24 heures dont 21 face à élèves + 3 heures de concertation

Missions spécifiques :

L'Enseignant inscrit son intervention à partir du projet pédagogique de l'UEAJ, référencé par le cahier des charges des UEAJ.

Il s'agit pour chaque jeune proposé à l'UEAJ de favoriser et créer les conditions d'accès à leur parcours d'insertion (scolaire ou professionnel).

Il présente les bilans d'évaluation et de suivi pédagogiques des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions hebdomadaires de l'UEAJ. .

Il est chargé, en lien avec les différents intervenants, de communiquer toutes informations relatives au comportement du jeune et participe aux décisions relatives à l'orientation de son parcours d'insertion (scolaire ou /et professionnelle).

Qualités requises

- Qualités d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitudes à travailler en équipe et sur projets.
- Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi.

Le poste conviendrait à un enseignant ayant pratiqué face à des publics en grande difficulté, sachant travailler sur un projet dans le cadre d'un travail d'équipe, et maîtrisant les techniques d'évaluation pédagogique.



POSTE D'ENSEIGNANT A L'INSTITUT THERAPEUTIQUE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE DE ST PIERRE

INTITULE DU POSTE :

Enseignant spécialisé du premier degré (option G)

11 / 13

PILOTE :

M. Maximin ASTOURNE – Inspecteur Education Nationale en charge de l'ASH

Situation du poste dans l'organigramme :

L'Enseignant est placé sous l'autorité administrative et pédagogique de son administration d'appartenance et sous l'autorité fonctionnelle du Directeur de l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique de St Pierre

Localisation géographique :

Le poste est implanté au sein de l'Établissement
1 Ruelle de l'océan, ZAC de l'Océan Indien, 97410 St Pierre

Contexte :

L'Unité d'enseignement est intégrée à l'établissement qui comprend par ailleurs le personnel éducatif et thérapeutique chargé, dans le cadre d'un PIA, du suivi des jeunes, porteurs de troubles de la conduite et du comportement, orientés par une notification de la CDAPH.

Nature du poste: scolarisation en alternance et par petits groupes des élèves accueillis dans l'ITEP

Fonction exercée :

- Réconcilier les jeunes avec l'apprentissage scolaire en restaurant l'image de soi
- Évaluer les acquis scolaires
- Elaborer, à partir de cette évaluation diagnostique, un projet individuel centré sur les apprentissages scolaires au regard du socle commun des connaissances et des compétences, visant la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation
- Favoriser la découverte de nouveaux espaces culturels

Temps de travail de l'agent :

Obligations réglementaires : 24 heures dont 21 face à élèves + 3 heures de concertation

Missions spécifiques :

L'Enseignant inscrit son intervention dans le cadre du projet pédagogique inclus dans le projet de l'ITEP.

La pratique d'une pédagogie spécialisée s'organise à partir d'un ensemble de préalables ou de détours : ramener le calme, attendre, proposer des temps conviviaux, saisir une occasion...

Ainsi, l'enseignant doit-il puiser dans les multiples pratiques inventives de la pédagogie, varier les démarches et les supports, dans la recherche permanente d'une réponse provisoire à une situation singulière.

Confronté constamment à des processus psychologiques et psycho-sociaux complexes, l'enseignant en ITEP ne peut être un simple technicien de la pédagogie ; il doit, par nécessité, intégrer dans ses démarches les besoins thérapeutiques des jeunes dont il s'occupe. Pour ce faire, le travail partenarial avec les autres professionnels de l'éducation dans l'établissement s'avère indispensable.

La méthode des études de cas permettra d'éviter des généralisations abusives et de prendre en compte les besoins spécifiques des participants.

L'Enseignant présentera les bilans d'évaluation et d'observation pédagogique des jeunes qui lui sont confiés, lors des réunions de synthèse.

Il participera aux décisions relatives à l'évolution de son projet personnalisé de scolarisation.

Qualités requises

- Qualités d'adaptation, de disponibilité, de discrétion, aptitudes à travailler en équipe et sur projets.
- Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Aptitude à gérer les conflits et bonne maîtrise de soi.
- Réponses aux obstacles à l'activité scolaire



POSTE D'ENSEIGNANT UPI EN LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE

12 / 13

INTITULE DU POSTE :

Enseignant spécialisé du premier degré, titulaire du CAEI, du CAPSAIS, ou du CAPASH (option D)

PILOTE :

M. Maximin ASTOURNE – Inspecteur Education Nationale en charge de l'ASH

Localisation géographique :

Le poste est implanté au Lycée Vue Belle 97 422 La Saline les hauts.

Nature du poste:

L'UPI en Lycée accueille les élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives, d'une déficience mentale, et vise l'accès à une certification de niveau V en 3 années. Les élèves sont orientés par la CDAPH dans le cadre de leur projet personnalisé de scolarisation.

Fonction exercée :

- A partir d'une évaluation diagnostique, élaborer un projet individuel d'apprentissages scolaires ou de consolidation des acquis au niveau 2 du socle commun des connaissances et des compétences.
- Favoriser la découverte des formations proposées par l'établissement pour le choix d'une filière de formation professionnelle en fin de première année
- Préparer les élèves à la certification dans le domaine des enseignements généraux (CFG, CAP)
- Favoriser l'intégration dans les classes et les ateliers dans le respect des besoins spécifiques
- Participer à l'organisation du temps de l'élève
- Travailler en lien avec les familles

Temps de travail de l'agent :

Obligations réglementaires : 24 heures dont 21 face à élèves + 3 heures de concertation

Missions spécifiques :

L'Enseignant inscrit son intervention dans le cadre du projet pédagogique de l'établissement Il présente les bilans d'évaluation, lors de réunions de synthèse et de l'équipe de suivi de scolarisation.

Il est chargé, en lien avec les différents partenaires, de communiquer toutes informations sur l'évolution du jeune et participe aux décisions relatives à la mise en œuvre de son projet personnalisé de scolarisation.

Qualités requises

- Qualités d'adaptation, de disponibilité, de relation, d'écoute, de communication, de discrétion
- Aptitudes à travailler en équipe et sur projets
- Capacité d'intégration au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Connaissance du système éducatif et de l'orientation et de la qualification professionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique



POSTE D'ENSEIGNANT EN CLIS TED (TROUBLES ENVAHISSANTS DU DEVELOPPEMENT)

13 / 13

Localisation géographique :

Ecole Henri Lapierre Commune de St Pierre

PILOTE :

M. Maximin ASTOURNE – Inspecteur Education Nationale en charge de l'ASH

Les élèves :

Porteurs de TED orientés par la CDAPH

L'enseignant /

Instituteur ou professeur des écoles spécialisé titulaire du CAPSAIS, ou du CAPASH option D

Missions :

- Scolariser les élèves dans le cadre d'un dispositif non fermé sur lui-même.
- Prendre en charge les temps d'apprentissage scolaire en coordination avec les suivis thérapeutiques
- Organiser le temps d'inclusion dans les classes ordinaires
- Participer aux réunions de coordination et de synthèse du projet individuel d'accompagnement
- Assurer la cohérence des PPS
- Contribuer au rayonnement du dispositif au sein de l'école

Compétences attendues :

- Bonne connaissance de la spécificité des publics porteurs de TED et des stratégies éducatives de l'autisme.
- Capacité à collaborer étroitement avec les éducateurs et les thérapeutes qui interviennent dans le cadre du projet individuel d'accompagnement.
- Capacité à utiliser les méthodes adaptées aux particularités des élèves, en cohérence avec celles de l'équipe de soin.
- Capacité à évaluer les actions engagées
- Respect de la confidentialité concernant les informations partagées avec l'équipe thérapeutique
- -Capacité relationnelles avec les familles